

---

**Présidence : Lituanie****891ème SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL**1. Date : Jeudi 24 novembre 2011

Ouverture : 10 h 05

Clôture : 12 h 45

2. Président : Ambassadeur R. Norkus3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DE LA MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET POLITIQUES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DES TRANSPORTS DE LA RÉPUBLIQUE DE SAINT-MARIN, S. E. MME ANTONELLA MULARONI

Président, Ministre des affaires étrangères et politiques, des télécommunications et des transports de la République de Saint-Marin, Pologne-Union européenne (la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre et la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1143/11), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1134/11), Fédération de Russie (PC.DEL/1150/11), Andorre (PC.DEL/1142/11), Saint Siège (PC.DEL/1141/11)

Point 2 de l'ordre du jour : RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE DE L'OSCE POUR LA LIBERTÉ DES MÉDIAS

Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias (FOM.GAL/7/11/Rev.1 OSCE+), Pologne-Union européenne (l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie, pays du processus

de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; ainsi que la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1144/11), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1151/11), Fédération de Russie (PC.DEL/1148/11), Suisse (PC.DEL/1139/11 OSCE+), Kazakhstan, Ouzbékistan, Norvège (PC.DEL/1137/11), Croatie, Ukraine, Kirghizistan (PC.DEL/1146/11 OSCE+), Moldavie, Arménie, Azerbaïdjan, Bulgarie, ex-République yougoslave de Macédoine, Turquie (PC.DEL/1147/11 OSCE+), Turkménistan, Lituanie, Président

Point 3 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR L'ORDRE DU JOUR, LE CALENDRIER ET LES MODALITÉS D'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE OSCE-THAÏLANDE 2012 SUR LE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ PAR LA COOPÉRATION RÉGIONALE : L'APPROCHE GLOBALE DE L'OSCE ET L'EXPÉRIENCE DES PARTENAIRES ASIATIQUES POUR LA COOPÉRATION

Président

**Décision** : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 1009 (PC.DEC/1009) sur l'ordre du jour, le calendrier et les modalités d'organisation de la Conférence OSCE-Thaïlande 2012 sur le renforcement de la sécurité par la coopération régionale : l'approche globale de l'OSCE et l'expérience des partenaires asiatiques pour la coopération ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Thaïlande (partenaire pour la coopération), Président

Point 4 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Liberté des médias en Fédération de Russie* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1136/11)
- b) *Affaire A. Byalyatski en Biélorussie* : Pologne-Union européenne (la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; ainsi que l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1145/11), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1135/11), Norvège (PC.DEL/1138/11), Biélorussie (PC.DEL/1140/11 OSCE+), Président

Point 5 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE

- a) *Visite des Coprésidents des Discussions de Genève à Moscou, Soukhoumi et Tbilissi, du 14 au 19 novembre 2011* : Président (CIO.GAL/239/11)

- b) *Septième réunion du Mécanisme de prévention et de règlement des incidents tenue à Dvani (Géorgie), le 22 novembre 2011* : Président (CIO.GAL/239/11)
- c) *Déclaration du Président en exercice dans laquelle ce dernier se félicite de la rencontre entre le Premier Ministre de la Moldavie, M. V. Filat, et le dirigeant de la Transnistrie, M. I. Smirnov, qui a eu lieu dans les locaux de la Mission de l'OSCE en Moldavie, à Bender, le 21 novembre 2011, ainsi que de leur déclaration conjointe* : Président (CIO.GAL/239/11)
- d) *Allocution du Président en exercice au Conseil de l'Atlantique Nord, le 23 novembre 2011, à Bruxelles* : Président (CIO.GAL/239/11)

Point 6 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

- a) *Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général* :  
Représentant du Centre de prévention des conflits
- b) *Annonce de la visite que le Secrétaire général effectuera prochainement au Kirghizistan pour assister à l'investiture du Président élu Atambayev le 1er décembre 2011* : Représentant du Centre de prévention des conflits

Point 7 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

*Élections législatives devant se tenir en Slovaquie le 10 mars 2012* : Slovaquie

4. Prochaine séance :

Jeudi 1 décembre 2011 à 10 heures, Neuer Saal



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Conseil permanent**

PC.DEC/1009  
17 November 2011

FRENCH  
Original: ENGLISH

---

**891ème séance plénière**  
PC Journal No 891, point 3 de l'ordre du jour

**DÉCISION No 1009**  
**ORDRE DU JOUR, CALENDRIER ET MODALITÉS**  
**D'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE OSCE-THAÏLANDE 2012**  
**SUR LE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ PAR LA**  
**COOPÉRATION RÉGIONALE : L'APPROCHE GLOBALE**  
**DE L'OSCE ET L'EXPÉRIENCE DES PARTENAIRES**  
**ASIATIQUES POUR LA COOPÉRATION**

Chiang Mai (Thaïlande), 13 et 14 février 2012

Le Conseil permanent,

Faisant suite aux débats ayant eu lieu dans le cadre du Groupe de contact avec les partenaires pour la coopération en Asie,

Se félicitant de l'offre de la Thaïlande d'accueillir la conférence annuelle avec les partenaires asiatique pour la coopération,

Décide de tenir la Conférence OSCE-Thaïlande 2012 sur le renforcement de la sécurité par la coopération régionale : l'approche globale de l'OSCE et l'expérience des partenaires asiatiques pour la coopération ;

Adopte l'ordre du jour, le calendrier et les modalités d'organisation de la Conférence qui figurent en annexe.

**ORDRE DU JOUR, CALENDRIER ET MODALITÉS  
D'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE OSCE-THAÏLANDE 2012  
SUR LE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ PAR LA  
COOPÉRATION RÉGIONALE : L'APPROCHE GLOBALE  
DE L'OSCE ET L'EXPÉRIENCE DES PARTENAIRES  
ASIATIQUES POUR LA COOPÉRATION**

Chiang Mai (Thaïlande), 13 – 14 février 2012

**Conférence organisée conjointement par le Ministère des affaires  
étrangères de la Thaïlande et l'Organisation pour la sécurité et la  
coopération en Europe (OSCE)**

**I. Ordre du jour**

**Lundi, 13 février 2012**

8 h 30 – 9 h 15      Inscription des participants

9 h 15 – 10 h      Séance d'ouverture

Président : Représentant du Président en exercice de l'OSCE ou  
représentant du pays hôte

- Représentant du pays hôte
- Représentant du Président en exercice de l'OSCE
- Représentant du Président du Groupe de contact avec les  
partenaires asiatiques pour la coopération
- Secrétaire général de l'OSCE

10 h – 10 h 30      Pause café

10 h 30 – 13 h      Séance 1 : Renforcement de la sécurité régionale par des mesures de  
confiance et de sécurité et la coopération pour faire face aux menaces  
transnationales

Modérateur : Représentant d'un État participant de l'OSCE ou d'un  
partenaire asiatique pour la coopération

Rapporteur : Représentant d'un État participant de l'OSCE ou d'un  
partenaire asiatique pour la coopération

Principaux thèmes de la séance :

- Mesures de confiance et de sécurité dans l'espace de l'OSCE : Enseignements tirés et nouvelles menaces ;
- Élaboration d'une architecture de sécurité Asie-Pacifique : défis et voie à suivre pour faire face aux menaces transnationales ;
- Application des mesures de confiance et de sécurité, traitement des menaces transnationales dans les régions frontalières et expérience de la Thaïlande dans la lutte contre le trafic illicite de drogues.

Orateurs

Débat

Conclusions et remarques du modérateur

13 h – 15 h

Déjeuner

15 h – 17 h 30

Séance 2 : Renforcement de la sécurité régionale par le dialogue et la coopération pour la promotion d'une sécurité durable des transports et de l'énergie

Modérateur : Représentant d'un État participant de l'OSCE ou d'un partenaire asiatique pour la coopération

Rapporteur : Représentant d'un État participant de l'OSCE ou d'un partenaire asiatique pour la coopération

Principaux thèmes de la séance :

- Réponses aux défis posés par l'environnement dans les domaines de la sécurité des transports et de l'énergie grâce à une coopération régionale efficace;
- Intensification de la coopération régionale et internationale dans les domaines de la sécurité des transports et de l'énergie: rôle et expérience de l'OSCE et de l'ANASE dans leurs régions;
- Promotion de la bonne gouvernance, l'accent étant tout particulièrement mis sur les mesures de lutte contre la corruption, et rôle de la société civile.

Orateurs

Débat

Conclusions et remarques du modérateur

**Mardi, 14 février 2012**

- 9 h 30 – 11h 30      Séance 3 : Échange de données d'expérience dans les domaines de la protection et de la promotion des droits de l'homme, de la primauté du droit et de la démocratie aux niveaux national et régional
- Modérateur : Représentant d'un État participant de l'OSCE ou d'un partenaire asiatique pour la coopération
- Rapporteur : Représentant d'un État participant de l'OSCE ou d'un partenaire asiatique pour la coopération
- Principaux thèmes de la séance :
- Partage des bonnes pratiques sur la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris le rôle et l'expérience des institutions de l'OSCE et la dimension humaine en tant que composante de la sécurité globale ;
  - Lutte contre la traite d'êtres humains : enseignements tirés et nouvelles menaces ;
  - Promotion et protection des droits de l'homme au moyen de mécanismes nationaux et régionaux.
- Orateurs  
Débat  
Conclusions et remarques du modérateur
- 11 h 30 – 12 h      Pause café
- 12 h – 13 h 30      Séance de clôture
- Président : Représentant du Président en exercice de l'OSCE
- Débat et évaluation du dialogue entre l'OSCE et l'Asie
- Déclaration finale d'un représentant du pays hôte
- Déclaration finale d'un représentant du Président du Groupe de contact avec les partenaires asiatiques pour la coopération
- 12 h 30              Fin de la Conférence

**II. Participation**

Les États participants de l'OSCE seront invités à participer et à contribuer à la Conférence.

Les partenaires pour la coopération seront invités à participer et à contribuer à la Conférence.

Les institutions de l'OSCE, notamment l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, seront invitées à participer et à contribuer à la Conférence.

Les organisations et institutions internationales dont le nom suit seront invitées à participer et à contribuer à la Conférence : Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), Comité exécutif de la Communauté d'États indépendants, Comité international de la Croix-Rouge, Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, Communauté des démocraties, Communauté économique euro-asiatique, Conférence sur l'interaction et les mesures de confiance en Asie, Conseil de l'Europe, Coopération économique Asie-Pacifique, Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, Forum régional de l'ANASE, Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Initiative centreeuropéenne, Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Organisation de coopération de Shanghai, Organisation de coopération économique, Organisation de coopération et de développement économiques, Organisation de la conférence islamique, Organisation de la coopération économique de la mer Noire, Organisation des Nations Unies, Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, Organisation du Traité sur la sécurité collective, Organisation mondiale des douanes et Banque mondiale, Organisation pour la démocratie et le développement économique-GUAM, Programme des Nations Unies pour le développement.

Des représentants des membres du Forum régional de l'ANASE peuvent participer à la Conférence en qualité d'invités du pays hôte. D'autres pays et organisations peuvent également être invités par le pays hôte.

Des représentants des organisations non gouvernementales pourront assister et contribuer à la Conférence, conformément aux dispositions et pratiques applicables de l'OSCE (une inscription préalable est requise).

### **III. Calendrier et autres modalités d'organisation**

La Conférence commencera le 13 février 2012 à 9 h 15 (séance d'ouverture) et se terminera le 14 février 2012 à 13 h 30.

Les séances d'ouverture et de clôture seront présidées par un représentant du Président en exercice de l'OSCE et par un représentant du pays hôte.

Un modérateur et un rapporteur seront désignés pour chaque séance. Le résumé récapitulatif sera transmis au Conseil permanent.

Le règlement intérieur et les méthodes de travail de l'OSCE seront applicables, *mutatis mutandis*, à la Conférence.

Les séances d'ouverture et de clôture seront accessibles aux médias. La Conférence se tiendra à Chiang Mai (Thaïlande). La langue de travail sera l'anglais.